

À l'école de l'environnement

Le programme ontarien de la boîte bleue



.....
Le programme de la boîte bleue est l'un des meilleurs programmes du genre en Amérique du Nord. Il a permis de réduire de 35 p. 100, depuis 1987, la quantité de déchets que produit l'Ontario.
.....

.....
En 1997, grâce à la boîte bleue, on a soustrait à l'enfouissement 600 000 tonnes de déchets – une quantité que pourrait contenir trois stades comme le Skydome.
.....

.....
Le plan de réacheminement des déchets adopté par le ministre montre concrètement comment les entreprises qui produisent des articles recyclables peuvent aider les municipalités à accroître l'efficacité du programme de la boîte bleue.
.....

Grâce à la population de l'Ontario, en seulement 12 ans, le programme de la boîte bleue, dont ne jouissaient que quelques centaines de foyers au début des années 80, s'étend aujourd'hui à plus de 3,7 millions de foyers. Grâce au programme, on a pu, en 1997, empêcher 600 000 tonnes de déchets d'aboutir dans des décharges contrôlées — ce qui a aussi pour avantage de prolonger la vie utile des lieux d'enfouissement.

Le recyclage est important pour encore bien d'autres raisons. On protège l'environnement chaque fois que l'on recycle un bocal en verre, une canette de boisson gazeuse ou du papier journal. Lorsque des entreprises emploient des matières recyclées pour fabriquer quelque chose, elles polluent moins et réduisent leur consommation d'énergie et de matières brutes. Tout cela est nécessairement avantageux pour l'environnement.

Par exemple :

- il faut 65 p. 100 moins d'eau pour fabriquer des articles en papier à partir de papier recyclé;
- le recyclage d'une tonne de vieux journaux permet de sauvegarder 19 arbres;
- le recyclage d'une tonne de verre permet d'empêcher le rejet dans l'atmosphère de 1 507 kilogrammes de dioxyde de carbone, un gaz à effet de serre qui cause le réchauffement de la planète;
- l'énergie économisée par le recyclage d'une canette en aluminium pourrait alimenter un téléviseur ordinaire pendant 108 minutes.

De quelques foyers dans une petite ville...

Le programme de la boîte bleue a vu le jour au début des années 80, à Kitchener, en Ontario. Projet-pilote à ses débuts, il s'est imposé petit à petit dans de nombreuses municipalités pour finalement atteindre, en 1999, plus de 90 p. 100 de la population de l'Ontario.

Aujourd'hui, des villes et des mégapoles ramassent des vieux journaux et tous les genres de récipients à nourriture ou à boisson, comme les canettes de boisson gazeuse, faits d'aluminium, d'acier, de verre ou de plastique.

De nombreuses municipalités ramassent aussi des vieilles revues, des boîtes en carton, du papier d'écriture, des sacs en plastique, des annuaires téléphoniques, des boîtes à pizza, des gobelets et des assiettes en papier-carton et des récipients pour aliments et boissons à emporter.

Et ce n'est que le début

Nous croyons que l'Ontario doit pratiquer la réduction, la réutilisation et le recyclage. Nous devrions d'abord réduire la quantité de déchets que nous produisons, par exemple en refusant d'acheter des produits suremballés.

Nous devrions ensuite réutiliser le plus d'objets possible, par exemple en réparant de vieilles bicyclettes ou en donnant à des oeuvres de charité les choses que nous n'utilisons plus. Le recyclage doit être le dernier recours, après avoir réduit et réutilisé le plus de choses possible.

Le ministre de l'Environnement de l'Ontario, M. Norm Sterling, a annoncé, en octobre 1998, un nouveau plan pour aider les municipalités à favoriser encore davantage la rédu-

tion, la réutilisation et le recyclage. Ce plan aidera l'Ontario à réduire de moitié la quantité de déchets qui aboutissent dans des lieux d'enfouissement. Le plan ne fera pas qu'accroître la quantité d'articles récupérés grâce à la boîte bleue, il aidera aussi les municipalités à transformer en compost encore plus de déchets de cuisine (pelures de banane, coquilles d'oeuf, etc.) qu'auparavant. Il nous aidera aussi à réutiliser d'autres déchets comme l'huile usée et les vieux pneus, ou en à réduire la production. Il nous aidera enfin à trouver de meilleures façons de nous débarrasser d'articles ménagers dangereux comme les restes de peinture et les nettoyeurs.

Conformément au plan du ministre, les entreprises dont les produits et les vieux emballages aboutissent dans une boîte bleue devraient aider davantage les municipalités à accroître l'efficacité des activités de recyclage.

Mieux vaut un seul système efficace

Des citoyens ont demandé au ministère d'imposer la consignation de bouteilles en verre et en plastique. Cela occasionnerait cependant deux systèmes de recyclage en Ontario : la boîte bleue pour de nombreux articles comme les récipients à boisson et un système de consignation ne visant que les bouteilles. Deux systèmes seraient trop coûteux pour tout le monde.

Plusieurs provinces canadiennes ont adopté un système de consignation de récipients à boisson, mais les récipients consignés finissent par être recyclés, comme c'est le cas en Ontario.

Nous voulons accroître la portée et l'efficacité du programme de la boîte bleue, parce qu'il permet de ramasser beaucoup plus que des bouteilles et fournit énormément de matières recyclables. Il ne coûte aussi qu'environ 14 \$ par foyer par année, c'est-à-dire le prix d'une barre de chocolat tous les mois.

Il y a également une autre raison de privilégier un seul système de recyclage. Les canettes et les bouteilles ne représentent que 3 p. 100 des déchets que produit annuellement

l'Ontario. En outre, environ la moitié d'entre elles sont déjà récupérées grâce à la boîte bleue. Par conséquent, leur consignation ne réduirait que d'environ 1 p. 100 la quantité de déchets que nous produisons.

Nous croyons qu'il est préférable de cibler d'autres genres de déchets, par exemple les ordures de cuisine, qui représentent le tiers de tous les déchets produits en Ontario, et de trouver des façons de ramasser d'autres déchets ménagers — comme des restes de peinture et de l'huile à moteur usée — qui nuisent à l'environnement quand ils ne sont pas éliminés consciencieusement.

Les jeunes montrent l'exemple

Les jeunes de l'Ontario concourent au grand succès du programme de la boîte bleue. Ils pratiquent le recyclage à l'école, à la maison, dans les parcs, dans les centres communautaires et dans les arénas. Ils mettent en oeuvre des programmes de recyclage pour le Jour de la Terre, la Semaine de l'environnement et des foires scientifiques.

Tout aussi important, toutefois, est le fait que les jeunes pratiquent le recyclage depuis tant d'années qu'ils n'ont pas l'habitude de jeter n'importe quoi. Ils cherchent plutôt à trouver des façons de recycler les choses dont ils n'ont plus besoin — et ils encouragent leurs parents à faire de même. À l'aube d'un nouveau millénaire, leur exemple est d'une importance capitale pour la société de demain, que nous voulons moins gaspilleuse.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le :

Centre d'information
Ministère de l'Environnement
135, avenue St. Clair Ouest
Toronto (Ontario) M4V 1P5

Téléphone : (416) 325-4000 ou
(sans frais) 1 800 565-4923
Internet : www.ene.gov.on.ca

La consignation des bouteilles ne réduirait que de 1 p. 100 la quantité de déchets que produit l'Ontario. Il est préférable de cibler d'autres genres de déchets, par exemple les ordures de cuisine, qui représentent le tiers des déchets produits, ou encore les déchets ménagers dangereux.

